

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

DU 18 NOVEMBRE 2004

PROCES -VERBAL

Lieu : Foyer Rural d'AUFFARGIS

Présents :

Membres adhérents : 11 personnes

Catherine BONNAFOUX – Eric FRANCOIS - Nicole HENRY – André LERONDEAU
- Françoise MANENT - Véronique NITSCH – Philippe ODRY - Marie-Hélène
PERROT – Michel STIGEN – Guy TEYSSIER - Christine WEILL -

Membres de droit : Représentants des Municipalités :

Madame Agnès CIRY – LES ESSARTS LE ROI :

Invités :

Antoine BENTO **Directeur Pédagogique**

Véronique NITSCH est désignée pour rédiger le compte rendu de ces assemblées.

1 - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE : ORDRE DU JOUR :

Modification des statuts de l'association de l'AIDEMA

Cette modification est nécessaire pour pouvoir solliciter l'agrément Jeunesse et Education Populaire.

Ouverture de la séance à 20 h 45 par le président Philippe ODRY:

Adhérents présents : 11 (un seulement par famille)

Adhérents représentés avec pouvoirs : 15 (à raison de 2 maximum par présent)

SOIT UN TOTAL DE 26 VOTANTS

Présentation du président Philippe ODRY

Philippe ODRY, Président de l'AIDEMA présente brièvement l'objet de cette assemblée générale extraordinaire et la nécessité du vote d'aujourd'hui.

Tous les documents présentés à l'assemblée générale extraordinaire sont joints en annexe au présent compte rendu.

Nous sommes 26 représentés donc nous ne pouvons pas voter les statuts.
La prochaine réunion aura lieu le 2 décembre 2004 aux Essarts Le Roi.

2 - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Rapport moral (joint en annexe) présenté par Philippe ODRY : voté à l'unanimité

Rapport financier (joint en annexe) présenté par Christine WEILL : voté à l'unanimité

Rapport d'activité (joint en annexe) présenté par Antoine BENTO : voté à l'unanimité

Constitution du nouveau conseil d'administration

8 membres élus :

Philippe ODRY – Catherine BONNAFOUX – Nicole HENRY – Véronique NITSCH –
Eric FRANCOIS – Marie-Hélène PEROT – Françoise MANENT – Christine WEILL

La séance est levée à 23 H

Diffusion : Le présent Procès Verbal sera affiché dans les trois implantations de l'Ecole et disponibles dans les bureaux de l'AIDEMA aux Essarts le Roi